

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P1. Météo

P2. Maïs

### A RETENIR

#### Maïs :

- Stade : 5 à 16 feuilles
- Pyrale : Le pic de vol est proche ou atteint dans le sud de la région
- Pucerons : pas de risque

### Météo

Prévision à 7 jours :

MARDI 02	MERCREDI 03	JEUDI 04	VENDREDI 05	SAMEDI 06	DIMANCHE 07	LUNDI 08
						
14° / 21° ▲ 15 km/h	14° / 22° ▲ 15 km/h	15° / 25° ▲ 15 km/h	12° / 26° ▲ 5 km/h	14° / 27° ▲ 15 km/h	16° / 26° ▲ 10 km/h	15° / 26° ▼ 5 km/h

(Source : Météo France, Châlon-sur-Saône (71), 02/07/2024 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



## MAÏS

### RESEAU 2023-2024

Les conditions très humides du printemps ont conduit à des semis très étalés du 10 avril à mi-juin. Toutes les parcelles prévues en maïs n'ont pas été semées.

Les semis de mi-avril atteignent juste le stade 14 à 16 feuilles.

Les semis du 10-12 mai sont au stade 10 à 11 feuilles.

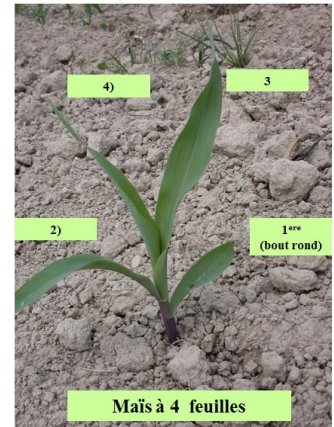


#### Contrôle des stades

- De la levée à la floraison, dénombrement des feuilles visibles : compter TOUTES les feuilles.

- Contrôler le stade sur 10 plantes consécutives sur le rang.

- Un stade repère est réalisé à la parcelle lorsque 50 % des plantes ont atteint ce stade

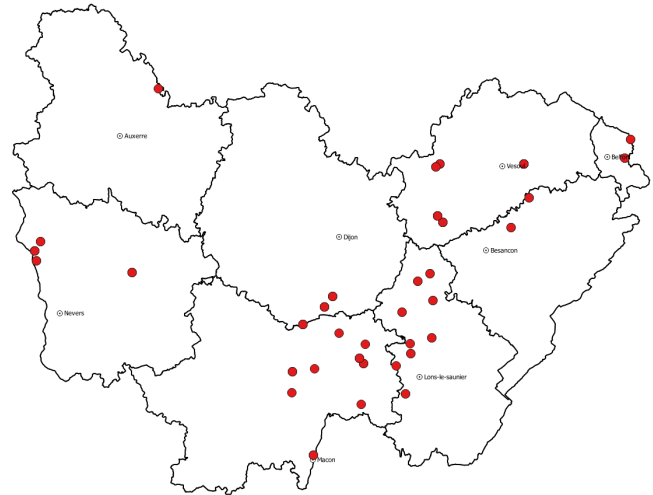
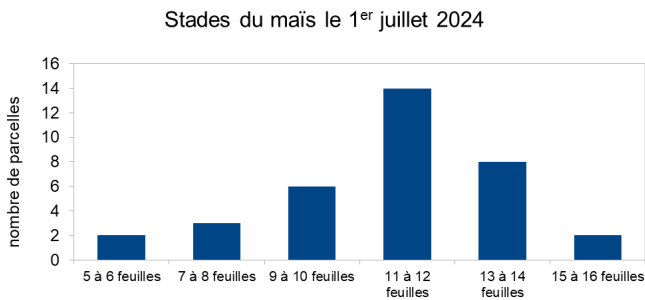


ARVALIS  
Institut du végétal



*Semis du 20 avril à Mâcon  
Stade 14 feuilles le 1 juillet – photo CA71*

Le réseau d'observation est constitué de 35 parcelles.

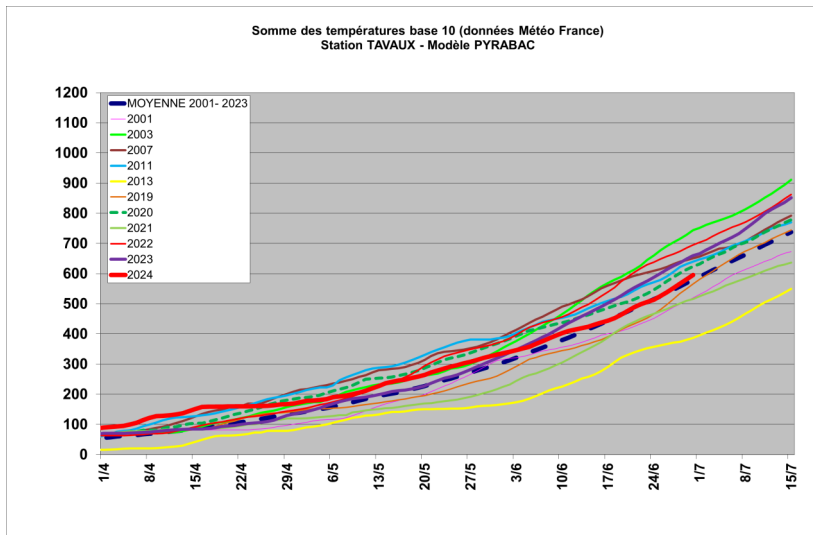


Localisation des parcelles observées le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2024

## Ravageurs

### Pyrale

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C). L'année 2024 apparaît toujours proche de la moyenne et proche de 2019, grâce aux températures très douces de fin mars à mi-avril suivi depuis d'un temps plutôt frais.



Pyrale adulte piégée – photos CA39



**Le vol des adultes a débuté depuis plus d'un mois :**

Le nombre de piégeages est en légère hausse mais n'est toujours observé que sur une petite moitié des parcelles.

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées					
		27 mai 2024	3 juin 2024	10 juin 2024	17 juin 2024	25 juin 2024	1 <sup>er</sup> juill 2024
ROUGEMONT	Doubs	-	-	-	6	0	0
POULIGNEY-LUSANS	Doubs	-	-	-	0	0	0
CHOYE	Haute-Saône	0	1	0	0	0	4
ROCHE-ET-RAUCOURT	Haute-Saône	-	0	0	1	0	0
VELESMES-ÉCHEVANNE	Haute-Saône	0	1	1	0	4	0
VOLON	Haute-Saône					1	0
VAL-SONNETTE	Jura	1	-	6	4	1	3
SANTANS	Jura	-	-	0	0	3	0
FALLETANS	Jura	-	-	0	1		0
ASNANS-BEAUVOISIN	Jura	-	-	5	6		
SAINT LOTHAIN	Jura	-	-	0		3	2
VINCENT-FROIDEVILLE	Jura	-	-	-	0	0	0
BAUDRIERES	Saône-et-Loire	-	-	1			
BUXY	Saône-et-Loire	-	-	0	2	0	6
MACON	Saône-et-Loire	0	0	1	2	2	0
SIMARD	Saône-et-Loire	0	0	0	1	0	1
DEVROUZE	Saône-et-Loire	0	0	1	1	0	1
MONTPOINT EN BRESSE	Saône-et-Loire	-	3	2	11	9	6
SANTILLY	Saône-et-Loire					0	0
CIEL	Saône-et-Loire	-	5	0	3	0	
DAMPIERRE-EN-BRESSE	Saône-et-Loire	-	5	3	0		2
SAINT-LOUP-VARENNES	Saône-et-Loire	-	-	2	4	1	2
POUILLY-SUR-LOIRE	Nièvre	-	4	0	2	2	9
MESVES-SUR-LOIRE	Nièvre	-	-	-	0	1	1
LA COLLANCELLE	Nièvre					0	0
ST QUENTIN SUR NOHAIN	Nièvre					1	0
LIMANTON	Nièvre					1	
ÉBATY	Côte d'or	-	0	0	0	0	0
VILLY-LE-MOUTIER	Côte d'or	-	0	0	1	0	0
RUFFEY-LÈS-BEAUNE	Côte d'or	-	0	0	6	1	2
SENS	Yonne	-	-	-	0		
ST VALERIEIN	Yonne						2
SOUMAINTRAIN	Yonne						0
	TOTAL	1	19	21	53	30	41

Des nouvelles pontes fraîches ont été observée cette semaine à Velesmes-Echevanne (70) et Choye (70) sur 6 % et 4 % des plantes. Des larves de pyrales ont également été notés à Balaiseaux (39) sur 1,5 % des plantes.

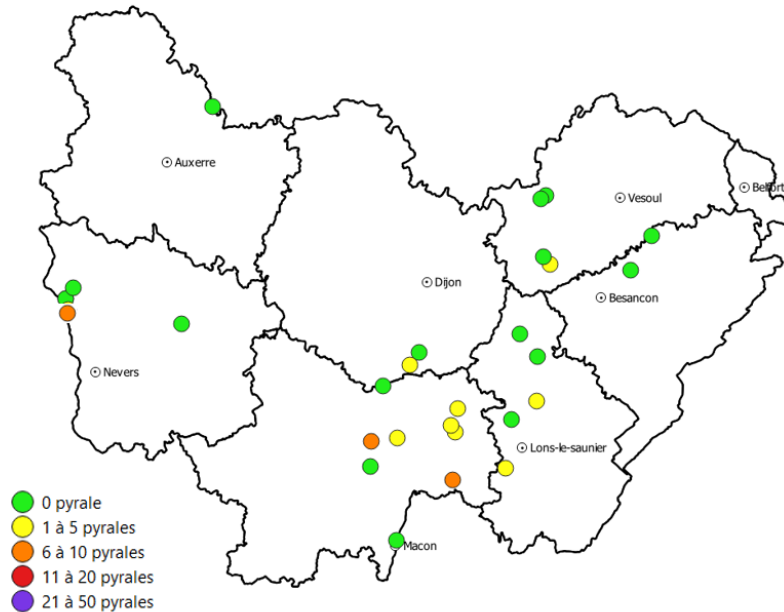
On peut parfois noter des perforations dans les feuilles.

Finalement, la quantité de pontes et insectes reste modeste.



Larve de Pyrale et  
dégâts sur feuilles  
– photos CA39

Hors réseau, très localement quelques parcelles présentent un très grand nombre de pieds impactés (jusqu'à 60 % de pieds perforés).

Piégeage de pyrales le 1<sup>er</sup> ou 2 juillet 2024

Dans la région, le cycle de la pyrale comporte très majoritairement une seule génération par année (race monovoltine). Quelques individus bivoltins (2 générations par an) très présents en Rhône-Alpes-Auvergne qui émergent plus tôt sont souvent piégés dans le sud de la région jusque dans le secteur de Gray (70).

Pour les individus de race monovoltine, le pic de vol est atteint à 700°C base 10-

Les pyrales piégées cette semaine sont des individus monovoltins. (Sommes de température base 10 ° C du 1<sup>er</sup> janvier au 1 juillet = 595 ° C à Tavaux). Les 700 ° C devraient être atteint en fin de semaine.

Le risque semble plutôt faible cette année car il y avait peu de larves de pyrales dans les maïs à l'automne 2023. La lutte doit se limiter aux parcelles à risques. (Attaques les années précédentes et observations dans la semaine de pieds avec présence de trous ou sciure sur les feuilles sur plus de 10 % des pieds)

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade coïncide généralement avec le pic de vol des adultes observés.

Ce stade est sans doute proche ou atteint dans le sud et l'ouest de la région.

D'après les sommes de températures, les piégeages et l'observation des pontes et larves il est possible d'estimer **le risque du pic de vol** :

Dans le sud de la région : Nièvre, Saône et Loire, Jura, sud Côte d'or et sud Haute-Saône.

Il semble que le pic de vol soit atteint ou proche d'être atteint, **le risque devient important.**



Pour les autres situation (Yonne, Nord Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort) le risque **augmente.**



**Privilégier les produits de biocontrôle et éviter les applications de pyréthrinoides liquides qui détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons.**

## Pucerons

Une présence très faible de *Sitobion avenae* ou de *Metopolophium dirrhodum* (moins de 10 pucerons/plante) est toujours notée sur moins d'un tiers des parcelles du réseau. Et pour 10 % des parcelles, on note une présence de 11 à 50 pucerons/plantes (essentiellement du *Sitobion avenae*)



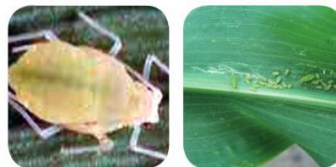
La présence des auxiliaires est très souvent observée.

Le risque reste toujours faible.

La nuisibilité des pucerons est variable selon les espèces présentes sur le maïs :

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
<b>Pucerons Metopolophium</b>	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
<b>Pucerons Sitobion</b>	- 3 à 10 feuilles. - Début juillet/début août	- 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
<b>Pucerons Rhopalosiphum</b>	Début juillet à début août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies

### *METOPLOPHIUM DIRRHODUM* (PUCERONS VERTS)



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.  
Cornicules et antennes claires.

### *SITOBION AVENAE*



**Taille :** environ 2 mm.  
**Couleur :** variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).  
Cornicules et antennes noires.

### *RHOPALOSIPHUM PADI*



**Taille :** environ 2 mm.  
**Forme :** globuleuse.  
**Couleur :** Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.

Le réseau de piégeage de la chrysomèle du maïs (62 parcelles) sera mis en place cette semaine.

## Chrysomèles

Le réseau de piégeage de la chrysomèle du maïs (62 parcelles) sera mis en place cette semaine.



*Chrysomèle du maïs (adulte)*  
Photo CA71



*Piège à chrysomèle du maïs*  
Photo CA71

## Autres ravageurs

La présence de cicadelles vertes est signalée à NOROY-LE-BOURG (70), sans risque de nuisibilité.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.